

Electricité – Gaz – Amiante – Plomb – performance énergétique Mesurage – Certificat d'habitabilité – Diagnostic technique immobilier

## Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

N°:.....14274 TAVENER 16

Valable jusqu'au : ..... 04/09/2026

Type de bâtiment :.......... Habitation (parties privatives

d'immeuble collectif)

Année de construction : .. Avant 1948 Surface habitable :.......... 145,93 m<sup>2</sup>

Adresse : Le Lumina

301 Route Nationale - Petite Rive 74500 MAXILLY-SUR-LÉMAN Date (visite) : ..... 05/09/2016

Diagnostiqueur: .FRANZEN Christophe

Certification: BUREAU VERITAS CERTIFICATION France

n°2422895 obtenue le 09/02/2012

Signature:

APPART AU RDC PORTE N° 3

Propriétaire :

Nom:.....Mr TAVENER

Adresse: Le Lumina

301 Route Nationale - Petite Rive 74500 MAXILLY-SUR-LÉMAN Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) :

Nom :..... Adresse : .....

#### Consommations annuelles par énergie

Obtenues au moyen des factures d'énergie du logement des années 2015-2014-2013, prix des énergies indexés au 15 Août 2015

•			• •		
	Moyenne annuelle des consommations	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie	
	détail par énergie dans l'unité d'origine	détail par énergie et par usage en kWh <sub>EF</sub>	détail par usage en kWh <sub>EP</sub>		
Chauffage	Facture Gaz Naturel kWh PCI: 25292	Gaz Naturel : 25 292 kWher	92 kWher 25 292 kWhep 1 479 €		
Eau chaude sanitaire	Evaluation 3CL-DPE	Electricité : 4 010 kWh <sub>EF</sub>	10 345 kWh <sub>EP</sub>	439 €	
Refroidissement		-	-	-	
CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS		Electricité : 4 010 kWher Gaz Naturel : 25 292 kWher	35 637 kWh <sub>EP</sub>	1 952 € (abonnement de 33 € inclus)	

### Consommations énergétiques

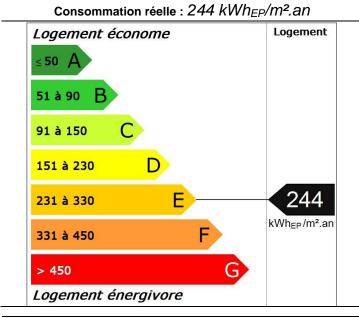
(en énergie primaire)

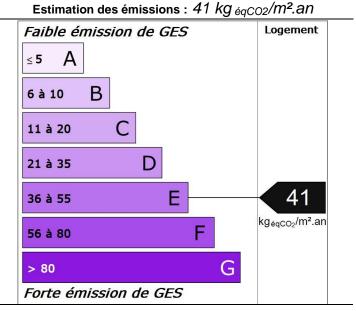
Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

## Émissions de gaz à effet de serre

(GES)

Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement





**1/6**Dossier 14274 TAVENER 16
Rapport du : 05/09/2016

## Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

### Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation	
Murs:	Système de chauffage :	Système de production	
Pierre de taille d'épaisseur moyenne 40/45 cm non isolé	Chaudière collective Gaz	d'ECS :	
donnant sur une véranda	Naturel installée entre 1986 et	Chauffe-eau électrique installé il y a plus de 5 ans (système collectif)	
Bloc béton plein d'épaisseur moyenne 40 cm non isolé donnant sur l'extérieur	1990		
Bloc béton plein d'épaisseur 20 cm ou moins non isolé	Emetteurs:		
donnant sur des circulations communes sans ouverture directe	Radiateurs fonte et acier munis		
sur l'extérieur	de robinets thermostatiques		
Toiture :			
Dalle béton donnant sur un local chauffé			
Menuiseries :			
Porte(s) bois opaque pleine			
Porte(s) métal avec vitrage simple	Système de refroidissement : Néant	Système de ventilation :	
Fenêtres fixes métal sans rupteur de ponts thermiques simple		Naturelle par conduit	
vitrage	INCAIR	Naturelle par coriduit	
Fenêtres battantes métal sans rupteur de ponts thermiques			
simple vitrage avec persiennes avec ajours fixes			
Plancher bas :	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :		
Dalle béton donnant sur un sous-sol	Néant		
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'orig	ine renouvelable : 0 kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an	

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Néant

#### Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

#### Usages recensés

Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

#### Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquées par les compteurs ou les relevés.

#### Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des prix de l'énergie et des conventions de calcul Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

#### Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergies renouvelables produites par les équipements installés à demeure.

Rapport du : 05/09/2016

## Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

### Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

#### Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit,
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Si vous disposez d'un thermostat, réglez-le à 19°C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température « Hors gel » fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Eteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

#### Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

### <u>Aération</u>

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

#### Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

#### **Autres usages**

#### Eclairage:

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes),
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques,..); poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

### **Bureautique/audiovisuel:**

- Eteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

### Electroménager (cuisson, réfrigération,...) :

 Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Dossier 14274 TAVENER 16 Rapport du : 05/09/2016

## Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

## Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Commentaires	Crédit d'impôt	
	Recommandation : Envisager l'amélioration de l'isolation des murs.		
Amélioration de l'isolation des murs	Détail : L'isolation des murs ne doit jamais être négligée. Pour bénéficier du crédit d'impôts, il faut atteindre une résistance thermique supérieure à 3,7 m².K/W.	30%	
	Recommandation : Il faut remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres double-vitrage peu émissif pour avoir une meilleure performance thermique.		
Remplacement fenêtres par du double-vitrage VIR	Détail : Lors du changement, prévoir des entrées d'air de manière à garantir un renouvellement d'air minimal. Pour bénéficier du crédit d'impôts, une performance thermique minimum est exigée. L'amélioration de la performance thermique des baies vitrées permet surtout de réduire l'effet "paroi froide" en hiver et donc d'abaisser les températures de consigne.	30%	
Remplacement fenêtres par du triple-vitrage VIR en façcade nord	Recommandation: Il faut remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres triple-vitrage peu émissif pour avoir une meilleure performance thermique.  Détail: Lors du changement, prévoir des entrées d'air de manière à garantir un renouvellement d'air minimal. Pour bénéficier du crédit d'impôts, une performance thermique minimum est exigée. L'amélioration de la performance thermique des baies vitrées permet surtout de réduire l'effet	30%	
Installation d'une VMC hygroréglable	Recommandation : Mettre en place une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable.  Détail : La VMC permet de renouveler l'air intérieur en fonction de l'humidité présente dans les pièces. La ventilation en sera donc optimum, ce qui limite les déperditions de chaleur en hiver		
Remplacement chaudière : gaz à condensation	Recommandation: La chaudière est ancienne. Lors du remplacement envisager un équipement performant type chaudière à condensation (ou à défaut basse température).  Détail: Une visite annuelle par un professionnel est obligatoire. Celui-ci va nettoyer, effectuer les réglages et contrôles nécessaires pour un bon fonctionnement de l'installation. Une chaudière bien réglée consommera moins d'énergie et rejettera moins de CO2.	30%	

### **Commentaires**

Néant

<u>Références réglementaires et logiciel utilisés</u>: Article L134-4-2 du CCH et décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, arrêté du 27 janvier 2012 relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêté du 1er décembre 2015, décret 2006-1653, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 et décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH. Logiciel utilisé : LICIEL Diagnostics v4.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : <a href="http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\_eie.asp">http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\_eie.asp</a> Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! <a href="https://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr

Nota: Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION France - Le Guillaumet 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)

Référence du logiciel validé :LICIEL Diagnostics v4

# Diagnostic de performance énergétique

Référence du DPE: 14274 TAVENER 16

## Fiche Technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

Catégorie	Données d'entrée	Valeurs renseignées	
æ	Département	74 Haute Savoie	
	Altitude	446 m	
	Type de bâtiment	Appartement	
Généralité	Année de construction	Avant 1948	
éné	Surface habitable du lot	145,93 m²	
Q	Nombre de niveau	1	
	Hauteur moyenne sous plafond	3.5 m	
	Nombre de logement du bâtiment	1	
Système	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Chauffe-eau électrique installé il y a plus de 5 ans (système collectif) Becs : 2093, Rd : 0,52, Rg : 1, Pn : 0, lecs : 1,92, Fecs : 0	

Explications personnalisées sur les éléments pouvant mener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement	DPE non réalisé à l'immeuble			
			avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans	Appartement avec systèmes individuels de chauffage et de production d'ECS ou collectifs et équipés comptages individuels		Appartement avec système collectif de chauffage ou	Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948	comptage individuel quand un DPE a été réalisé à l'immeuble	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948	de production d'ECS sans comptage individuel	autre que d'habitation
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE		X		
Utilisation des factures	X		à l'immeuble	Х		X	Х

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr rubrique performance énergétique www.ademe.fr

**5/**6 Dossier 14274 TAVENER 16 Rapport du : 05/09/2016 Objet : Demande de renseignements pour DPE QUALICONTROL / Tél : 04.50.71.49.18

Syndic TIT T6[: 04.50.17 08 45

Thonon, le 06/09/2016

Madame Monsieur,

Pour établir le diagnostic performance énergétique, nous avons besoin de différents renseignements pour compléter nos dossiers.

Les renseignements concernent :

- Les consommations des 3 dernières années concernant le chauffage de l'immeuble :

Annee 1 2015;2016 : 228 815 kWh
Annee 2 2014;2015 : 208 415 kWh
Annee 3 2013;2014 : 352 016 kWh

Le type de chaudière collective : CHAPPEE XR408C/348kw

Année de l'installation de la chaudière : xxx

- Le type de système de chauffage pour l'eau chaude sanitaire : individuelle
- Los tantiómos pour le logement concerné : 148
- Les tantièmes totaux immoubles (spécifique chauffage) : 1559
- L'année de construction de la copropriété : rénovation en 1987
- Nº de Lot : 36

Pour l'appartement de :

Mr TAVENER

« LE LUMINA »

301 ROUTE NATIONALE

Roz-Do-Chaussée

74100 MAXILLY

le 05 10 2016

Date : Signature Syndic : Tampon Syndic

**D** 

TIT SYNDIC

13 place Jules Mercler RP 199 7423: THONON LES BAINS Codex Carse Pro. 1490/74 Tel. +33 450 17 06 45 Fax +33 426 602 418

L'Arcopole Bât A, 7, Empasse de la Source, 74200 THON ON-LES-SAINS Fell-éphone 34 50 7/19 19 qualicontre à qualicontre à fil 68 aux qu'al de mois et sont en 255 50 0001 - 308 a04 103525035 760 lingéniese de des techniques

Membre de la Chambre Syndicala des Experts (mmobiliers de France

14274

QUALICONTROL | L'Arcopole Bat A 2, imp de la source 74200 THONON LES BAINS | Tél. : 04 50 71 49 19 - N°SIREN : 488798547 | Compagnie d'assurance : Groupama n° 4053008100001